

Le 13 avril 2022

A l'attention de Monsieur Emmanuel Macron

Monsieur le Président,

Les électeurs vous ont qualifié le 10 avril dernier, pour participer au second tour de l'élection présidentielle. Si le scrutin vous est favorable le 24 avril, vous aurez à gérer de graves problèmes nationaux et internationaux, parmi ceux-ci, une crise énergétique lourde et durable qui frappe l'Europe et la France. Elle affecte le pouvoir d'achat des ménages, leur confort, mais aussi la compétitivité de notre économie en mal de réindustrialisation.

Face au dérèglement climatique, un consensus porte à limiter autant que possible le recours aux énergies fossiles, et à électrifier au maximum tous les usages. Mais le constat est évident : Les politiques menées jusqu'à présent, y compris lors du dernier quinquennat, ont ainsi conduit à un triple échec : fragilisation de notre approvisionnement en électricité, recours à une énergie fossile importée, le gaz (en partie russe), importations massives d'équipements (éoliennes, panneaux solaires, ...). Plus grave encore, la France a adopté l'organisation du marché de l'électricité voulue par la Direction de la concurrence européenne, une organisation qui conduit à l'envolée du prix de l'électricité, sans lien avec notre réalité nationale.

Alors qu'après le premier choc pétrolier l'Europe, et surtout la France, s'étaient dotées d'un parc de centrales nucléaires fournissant environ le tiers de l'électricité des États-membres les plus peuplés, l'Allemagne a décidé pour des raisons politiques de sortir du nucléaire, et de le remplacer par des énergies renouvelables intermittentes (EnRi), tout en maintenant en activité son parc de centrales à charbon et lignite et en multipliant les centrales à gaz. Elle place de fait l'Europe tout entière dans une redoutable situation de dépendance vis-à-vis de pays tiers. La France a imprudemment suivi ce mouvement en commençant à désinvestir dans la filière nucléaire, qui faisait pourtant sa force. Depuis 2012, la France a fermé plus de 10 % de ses capacités pilotables, fossiles et nucléaire, alors que l'Allemagne a su garder des capacités de productions fossiles très carbonées pour assurer ses arrières... et c'est son électricité que nous importons quand il nous en manque.

Il est évident que les organismes ministériels et para publics chargés de fournir au gouvernement les données prévisionnelles propres à de bonnes décisions ont été défaillants, allant jusqu'à affirmer que 14 centrales pourraient être arrêtés en 2025, puis en 2035, sans aucune compensation ! Votre discours à Belfort laisse espérer une orientation plus raisonnable avec le maintien du parc actuel et la promesse d'une relance encore timide du nucléaire, qu'aucun acte n'a encore malheureusement initiée. Il est inquiétant d'observer que ces mêmes organismes recommandent encore un effort de sobriété énergétique inatteignable, et un développement massif d'une électricité intermittente, sans effet notable sur les émissions de GES puisque le mix électrique français est déjà décarboné à plus de 90%. Les conséquences d'une politique basée sur ces orientations seraient catastrophiques.

PNC-France estime nécessaire la mise en œuvre en urgence des évolutions que vous avez présentées à Belfort le 10 février : prolongement en toute sûreté des réacteurs en exploitation, lancement de 3 paires d'EPR2, et étude de 8 autres unités, relance de la R&D sur la fermeture du cycle de l'uranium. Mais, ce programme ne peut répondre aux besoins estimés de façon réaliste pour 2050 par les Académies, et de très nombreux experts. Selon vos propos, l'énergie nucléaire doit être le socle de notre système énergétique et il est donc essentiel que la filière industrielle se reconstruise en

s'appuyant sur une vision à long terme répondant à une estimation réaliste des besoins. Il doit y avoir simultanément d'une relance beaucoup plus volontariste du nucléaire, dans toutes ses composantes (réacteurs, cycle du combustible, déchets), pour répondre aux objectifs 2050, et d'un investissement raisonnable dans les EnRi. Vu la part significative désormais prise par les EnRi dans le mix électrique français, il paraît inévitable hélas, pour assurer la stabilité de notre réseau, de programmer la construction de nouvelles centrales à gaz, en dépit de la volonté affichée de maîtriser les émissions de GES.

Des mesures sont indispensables à la remise sur ses rails de notre économie. PNC-France a interrogé l'ensemble des candidats au 1^{er} tour de scrutin pour obtenir des précisions sur leur programme climatique et énergétique. Il est regrettable que vos équipes n'aient pas répondu aux questions posées, préférant nous adresser, après plusieurs relances, un texte commentant vos déclarations de Belfort, tout en éludant nos demandes de précisions. Dès lors, il nous paraît utile de rappeler les points forts à retenir dans la politique énergétique lors du prochain quinquennat :

- 1- Création d'un ministère plein de l'Énergie, de l'Innovation et de la Réindustrialisation, dont le titulaire ne soit pas un militant.
- 2- Réévaluation des besoins en électricité résultant de l'électrification de l'économie prenant en compte la réindustrialisation, la décarbonation des transports, des bâtiments, et les développements du numérique et de la filière hydrogène.
- 3- Suppression ou révision profonde urgente de tous les obstacles législatifs et réglementaires freinant la relance du nucléaire (dans la LTECV, la PPE, la SNBC...)
- 4- Fixation d'un prix de l'électricité national, reflétant les choix de chaque pays, incluant bien sûr une capacité de secours partagée.
- 5- Simplification et raccourcissement des délais administratifs des autorisations de construction des Installations Nucléaires de Base (INB) sans déroger à la sûreté nucléaire.
- 6- Lancement des travaux de l'installation de stockage géologique des déchets nucléaires CIGEO.
- 7- Arrêt du subventionnement des EnRi et prise en compte dans leurs coûts de production des coûts induits par les conséquences de leur intermittence et de leurs implantations diffuses (centrales de secours, réseaux, sécurité d'exploitation, etc.)

Le temps presse et notre mix électrique doit pouvoir répondre à une demande intérieure estimée par les Académies et nombres d'experts entre 850 à 1000 TWh en 2050. Pour retrouver une part de nucléaire de l'ordre de 70% dans le mix électrique national, il convient de viser la construction d'environ 40 à 50 réacteurs à l'horizon 2050/2060. Notre objectif climatique et d'indépendance énergétique est à ce prix. L'ensemble de la filière industrielle doit se reconstruire pour répondre aux besoins de la Nation mais aussi aux marchés qui vont certainement se présenter à l'exportation, convoités par des concurrents déterminés.

Pour répondre à cette ambition, la France doit retrouver son influence européenne, faire reconnaître le nucléaire comme énergie durable dans la taxonomie, et obtenir la suppression des contraintes injustifiées qui y figurent. La France a su relever le défi de son indépendance électrique dans les années 1970, elle a encore la capacité de rééditer cet exploit. Les experts de PNC-France ont élaboré cette feuille de route énergétique afin de réussir le nécessaire rebond national tant attendu.

Je veux espérer que ces éléments de réflexion vous seront utiles, si les Français décident de vous renouveler leur confiance à la tête de l'État. Les experts de PNC-France restent à disposition de vos équipes pour développer les divers points ci-dessus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération

Bernard Accoyer



Président